

La campagne de vaccination contre la COVID-19 se poursuit dans les Laurentides

### **La vaccination dans les Laurentides s'ouvre maintenant aux personnes de moins de 60 ans considérées à très haut risque de complications de la COVID-19 ainsi que les travailleurs essentiels de milieux à risque important d'éclosion**

**Saint-Jérôme, le 14 avril 2021** – À compter d'aujourd'hui, le ministère de la Santé et des Services sociaux invite les personnes de moins de 60 ans considérées à très haut risque de complications de la COVID-19, ainsi que les travailleurs essentiels de milieux à risque important d'éclosion, à se faire vacciner contre la COVID-19 sur le territoire des Laurentides.

#### **Personnes de moins de 60 ans considérées à très haut risque de complications de la COVID-19**

Sous recommandation d'un médecin traitant, la vaccination des personnes de moins de 60 ans considérées à très haut risque de complications de la COVID-19 se fera dans des circonstances particulières, soit :

- aux personnes qui sont présentement hospitalisées avec une condition les mettant à risque de complications de la COVID-19;
- aux patients suivis en milieu hospitalier pour de la dialyse rénale, aux personnes greffées et à celles présentement traitées pour des cancers;
- aux personnes qui doivent recevoir une dose de vaccin sous la supervision d'un allergologue en milieu hospitalier.

Les pharmaciens pourront également contribuer à joindre des personnes présentant ces conditions qui ne pourront être vaccinées en milieu hospitalier.

Pour tous les détails, consultez [la liste détaillée des maladies chroniques et des problèmes de santé et les consignes pour la vaccination](#)

#### **Travailleurs essentiels de milieux à risque important d'éclosion**

Les adultes de moins de 60 ans qui assurent des services essentiels et qui travaillent dans des milieux à risque élevé d'éclosion pourront se rendre sur la page [www.Québec.ca/vaccinCOVID](http://www.Québec.ca/vaccinCOVID) pour prendre leur rendez-vous.

Pour tous les détails, consultez [la liste des travailleurs essentiels de milieux à risque important d'éclosion qui font l'objet du groupe prioritaire 9](#)

« L'élargissement de la vaccination à ces deux nouveaux groupes sur le territoire des Laurentides marque une nouvelle étape marquante dans la bataille que nous menons depuis plus d'un an. Elle nous donne espoir pour l'avenir. Nous encourageons donc la population à répondre à l'appel et à se faire vacciner », mentionne Mme Caroline Chantal, directrice de la campagne de vaccination contre la COVID-19 au CISSS des Laurentides.

Rappelons que la disponibilité des vaccins étant limitée, la vaccination dans la population se déroule par étapes. Bien que la vaccination se déroule par groupe d'âge, il sera toujours possible pour une personne plus âgée de prendre rendez-vous pour se faire vacciner même si la séquence de vaccination dans sa région a été élargie aux groupes d'âge suivants.

Pour en savoir plus sur la vaccination : [Quebec.ca/vaccinCOVID](http://Quebec.ca/vaccinCOVID)